

Appel à candidature - responsable « finances »

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. En effet, le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte.

Le Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur a pour mission d'assurer la cohérence et la coordination des actions de protection, mise en valeur, gestion, animation, développement, menées par les signataires de la Charte (partagée par 45 communes, 4 intercommunalités, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes Maritimes et l'Etat) et leurs partenaires.

MISSIONS ET ACTIVITES

Le responsable « finances » assure la gestion comptable du Parc, veille à l'équilibre et à la conformité avec la législation et avec les règles de la comptabilité publique.

- Activités principales :

o élaboration et suivi du budget à partir des orientations budgétaires définies par le Comité Syndical et conformément au plan comptable :

- préparer et élaborer les documents budgétaires (budgets primitifs et supplémentaires, décisions modificatives et comptes administratifs, compte de gestion),
- participer à l'élaboration des documents d'information qui serviront d'outils de communication et de liaison lors des décisions du conseil syndical (exemple : note d'orientation budgétaire, bilan intermédiaire, ...).

o gestion de la comptabilité :

- Assurer en permanence le suivi du budget en cours et de la trésorerie (recettes et dépenses),
- Superviser ou réaliser l'ensemble de la saisie comptable et l'ordonnancement,
- Appliquer ou superviser l'ensemble des procédures permettant de réaliser la mise en œuvre des mandatements et des titres de recettes,



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- Effectuer les opérations comptables de fin d'année,
- Assurer les relations avec la trésorerie,
- Préparer les FCTVA, immobilisations, inventaires et cessions,
- Préparer les bilans financiers des actions,
- assurer les fonctions de régisseur principal d'avances et de recettes (menues dépenses et ventes d'ouvrage),
- Contrôle de gestion.

○ **mise en œuvre et optimisation de l'ensemble des procédures et outils liés à la gestion financière :**

Elaborer et optimiser les procédures comptables et outils nécessaires au bon fonctionnement des services administratifs (conventions de partenariats externes, documents internes, constitution des dossiers, classement, outils informatiques de gestion).

○ **En lien avec le chargé de mission concerné :**

· **subventions :**

- effectuer le suivi administratif des demandes de subvention - respect des délais,
- effectuer le suivi administratif des dossiers de subvention, du tableau d'enregistrement,
- effectuer le suivi des conventions de subventions,
- effectuer le suivi financier,
- effectuer le classement des dossiers.

· **Commande publique :**

- effectuer les consultations et le volet administratif des MAPA (1 à 5 par an),
- négocier les contrats (assurances, véhicules de location).

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE :

- **Connaissances :**

- des règles budgétaires, comptables et fiscales s'appliquant à la structure de gestion du Parc.

- **Savoir-faire techniques et relationnels :**

- Maîtrise de l'ensemble des outils bureautiques et des outils de comptabilité,
- Maîtrise de la M14 (comptabilité publique),
- Word, Excel, logiciel comptable E-Magnus Evolution-Berger Levraut,
- Capacité à concevoir des outils de suivi de la gestion budgétaire et financière,

- Capacité à adapter son discours à son interlocuteur.
- Capacité à expliquer et à faire partager les exigences administratives.

QUALITES ET APTITUDES

- Disponibilité
- Autonomie
- Capacité d'écoute
- Organisation, rigueur, respect des délais
- Discrétion

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE :

Sous l'autorité de la Directrice, le responsable « finances » est autonome dans l'organisation de son travail.

FORMATION – DIPLOMES REQUIS

- Expérience professionnelle : exigée.
- Niveau d'étude : Bac + 2 minimum et/ou expérience significative.
- Connaissances finances publiques et expérience dans un service comptable d'une collectivité territoriale fortement conseillées.
- PERMIS B indispensable. Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

CONDITIONS

- Temps de travail : temps complet sur la base de 35h/semaine. Quelques déplacements et réunions possibles en soirée et/ou le week-end – flexibilité requise.
- Lieu de travail : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery
- Rémunération : selon grille indiciaire Rédacteur territorial (Catégorie B) - Fonction Publique Territoriale – tickets restaurant.
- Type de poste : poste permanent
- Prise de poste : au plus tôt.



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser **par mail uniquement** à l'adresse : contact@pnr-prealpesdazur.fr en indiquant en objet : « recrutement responsable finances » avant le 6 décembre 2017.